

Nouvelle-Aquitaine

Cette nouvelle édition des fiches régionales relatives à l'activité d'assistance médicale à la procréation (AMP) en 2018, dresse le bilan de la situation de chaque région au regard de ses activités.

Les fiches régionales décrivent de façon détaillée la répartition des activités d'AMP réalisées au sein de chaque région. Elles présentent notamment certaines activités spécifiques qui demandent des infrastructures, un savoir-faire, et des autorisations particulières. Certaines ne sont pas assez développées au plan national ou inégalement réparties comme le don d'ovocytes, la préservation de la fertilité et l'accueil d'embryons.

L'activité d'AMP en contexte viral y est aussi décrite et concerne la prise en charge des patients infectés par le VIH, le VHB et/ou le VHC.

Les informations fournies dans ces documents peuvent servir de support à la réflexion sur l'organisation territoriale des soins et ainsi contribuer à améliorer les conditions d'accès et de prise en charge des personnes ayant recours à une AMP. Elles complètent les analyses réalisées dans le rapport d'activité médical et scientifique (RAMS) (<https://rams.agence-biomedecine.fr/assistance-medecale-la-procreation>); Partie Répartition régionale des activités. Elles sont toutefois plutôt succinctes, dans la mesure où leur source, les rapports d'activité des centres, est constituée de données agrégées. L'analyse régionale présentée dans ce rapport est celle de l'activité des centres exerçant dans la région.

D'autres informations viennent compléter les fiches régionales et le RAMS:

- Un atlas de l'offre de soin en AMP a été réalisé et a été mis en ligne sur le site de l'Agence (http://www.agence-biomedecine.fr/IMG/pdf/atlas_amp_fr2015.pdf). Il utilise les données 2011 du PMSI et permet d'analyser l'accès à l'AMP des femmes domiciliées dans les régions et les flux des bénéficiaires entre les régions.

- Une évaluation des résultats des centres est réalisée chaque année. Les résultats de cette évaluation sont accessibles sur le site de l'Agence avec le lien suivant: <https://www.agence-biomedecine.fr/Evaluations>.

Le registre national des fécondations in vitro (FIV), recueillant des données individuelles, connaît actuellement une montée en charge importante. Dans un avenir proche, il permettra lui aussi d'affiner les indicateurs analysés et de décrire par exemple les flux des bénéficiaires entre les régions.

A savoir : Le plan PEGh (Procréation Embryologie et Génétique humaines) 2017-2021 de l'Agence de la biomédecine prévoit de contribuer à assurer les conditions d'un accès équitable à des soins sécurisés de qualité et à la planification de l'offre de soins dans tous les domaines de la PEGh, en particulier dans le but d'atteindre l'autosuffisance nationale en termes de dons d'ovocytes et de faciliter la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité conformément au Plan Cancer 2014-2019. Dans le cadre de ce plan, la contribution de l'Agence de la biomédecine à la réflexion des agences régionales de santé est prévue et l'Agence se met donc à la disposition des ARS qui le souhaiteraient.

Objectif

L'objectif des fiches régionales est de décrire les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) au niveau de chaque région. Elles permettent de comparer, de manière purement descriptive, les activités de chaque région à l'activité nationale. Les informations présentées dans ces fiches viennent compléter le rapport médical et scientifique publié sur le site de l'Agence en septembre 2020.

Principes généraux

L'Agence de la biomédecine propose ici une synthèse des activités à l'échelle régionale afin d'aider chaque Agence régionale de santé à connaître l'activité au sein de sa région et à assurer ses missions en terme d'organisation de l'offre de soins.

Origine des données

Les activités d'assistance médicale à la procréation (AMP) sont évaluées à partir des rapports annuels et des données du registre des FIV que les centres clinico-biologiques et les laboratoires d'AMP sont tenus réglementairement d'adresser à l'Agence de la biomédecine concernant les activités d'AMP pour lesquelles ils sont autorisés.

Les rapports annuels des centres et données du registre des FIV sont transmis au 31 décembre de chaque année pour la totalité des activités pratiquées l'année précédente afin de récupérer les informations concernant les naissances issues des tentatives. La base de données utilisée par l'Agence pour la collecte des activités de l'année 2018 a été figée en avril 2020.

En 2018, 103 centres clinico-biologiques (dont 1 centre n'ayant pas transmis de rapport d'activité) et 84 laboratoires de biologie réalisant des préparations de sperme en vue d'insémination (dont 1 laboratoire n'ayant pas transmis de rapport) ont pratiqué une ou plusieurs activités d'AMP.

Les indicateurs fournis (tableaux 1 à 10) sont le reflet de l'activité déclarée par les centres dans leurs rapports d'activité. Malgré des contrôles qualité et des règles d'imputation établies, des incohérences et des imperfections peuvent subsister.

Les flux de patientes entre les régions (tableaux 11 à 13) sont évalués à partir des données du PMSI : les déplacements de résidence des femmes prises en charge au moins une fois en 2018 pour une ponction d'ovocytes, hors ponction réalisée en vue de don ou de préservation de la fertilité, et les départements des centres d'AMP dans lesquels ces ponctions ont été réalisées.

Description des indicateurs***Organisation territoriale de l'offre de soins***

L'organisation territoriale de l'offre de soins est décrite dans les tableaux AMP1, AMP2, AMP3 et AMP4. Elle permet de lister les centres et les laboratoires, leurs activités d'AMP respectives et le nombre de tentatives réalisées par centre et par technique.

Activité régionale dans l'activité nationale

La part de l'activité régionale au sein de l'activité nationale est décrite par le nombre de tentatives réalisées dans la région rapporté au nombre de femmes en âge de procréer (tableau AMP5) ainsi que par le pourcentage de tentatives et d'enfants nés dans la région sur l'ensemble des tentatives et des enfants nés en France, selon la technique et l'origine des gamètes (tableau AMP6).

Fécondation in vitro

Le tableau AMP7 donne certaines caractéristiques régionales et nationales des tentatives de fécondation in vitro de l'année 2018.

Activités spécifiques : don de gamètes et accueil d'embryons, conservations des gamètes et des tissus germinaux, conservation des embryons

L'activité régionale de don d'ovocytes est décrite dans le tableau AMP8, afin de permettre une réflexion sur le développement nécessaire de cette activité à hauteur des besoins au sein de chaque région. Par ailleurs, il présente également les données relatives au don de spermatozoïdes et à l'accueil d'embryons.

Les activités de conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue à des fins de préservation de la fertilité sont également décrites et mises en regard de l'activité nationale (tableau AMP9).

Le tableau AMP10 présente le nombre d'embryons conservés au 31 décembre 2018 et le nombre de couples concernés au niveau régional et national en fonction du statut du projet parental.

Flux entrants et sortants

Les flux entrants et sortants de la région, ainsi que les régions de résidence des femmes prises en charge dans la région Nouvelle-Aquitaine et les régions des centres d'AMP où ont été ponctionnées les femmes résidant en Nouvelle-Aquitaine sont présentés dans les tableaux 11 à 13.

Perspectives

Les fiches régionales donnent l'occasion de rappeler que deux activités doivent être particulièrement développées au sein de chaque région afin de répondre aux objectifs de santé publique, d'équité d'accès aux soins et de qualité de la prise en charge des personnes ayant recours à une AMP :

- Le don d'ovocytes : l'insuffisance de donneuses en France entraîne le déplacement de nombreux couples à l'étranger, dans des pays où la qualité et la sécurité des soins ne répondent pas aux mêmes exigences qu'en France ; l'objectif poursuivi est de développer une autosuffisance nationale et donc une activité appropriée dans chaque région.
- La préservation de la fertilité : l'activité de préservation de la fertilité mise en regard de la fréquence des cancers de jeunes patients reste insuffisante. Les liens entre centres de cancérologie et centres autorisés pour la conservation des gamètes et des tissus germinaux à usage autologue sont certainement à renforcer à hauteur des besoins de chaque région. Le plan cancer 2014-2019 a pris en compte ces nouveaux besoins dans son action 8.1 en lien avec la mise en place de plateformes clinico-biologiques de préservation de la fertilité réparties sur le territoire.

COMMENTAIRES : Nouvelle-Aquitaine

Centres et activités pratiquées

En 2018, l'offre de soins en assistance médicale à la procréation est proposée dans la région Nouvelle Aquitaine par huit centres clinico-biologiques et douze laboratoires de biologie médicale (Tableau AMP2) :

- Les préparations de sperme en vue d'insémination artificielle ont été réalisées par dix-huit laboratoires : les laboratoires de six centres clinico-biologiques et les laboratoires de biologie médicale,
- Les activités de fécondation *in vitro* par les trois centres clinico-biologiques,
- Et les activités spécifiques :
 - o La préparation, le recueil, la conservation et mise à disposition de spermatozoïdes et d'ovocytes en vue de don par un centre,
 - o L'assistance médicale en contexte viral par un centre,
 - o L'accueil d'embryons par un centre,
 - o La conservation de gamètes et/ou tissus germinaux en vue de préservation de la fertilité par trois centres.

Toutes les activités d'AMP sont proposées en région Nouvelle Aquitaine, avec toutefois un seul centre qui réalise les activités spécifiques d'AMP à l'exception de la préservation de la fertilité.

Activité

La population de Nouvelle Aquitaine compte 8,2% des femmes en âge de procréer observées en France (Tableau AMP1).

L'activité des centres de la région rapportée au nombre de femmes en âge de procréer était inférieure à la moyenne nationale pour les activités d'insémination (29,9 contre 41,1 tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer) et pour les fécondations *in vitro* (72,8 contre 87,3 pour 10 000 femmes en âge de procréer, tableau AMP5).

Globalement, les centres de la région Nouvelle Aquitaine ont réalisé 6,8% des tentatives françaises et ont permis la naissance de 7,4% des enfants issus des tentatives d'AMP de 2018.

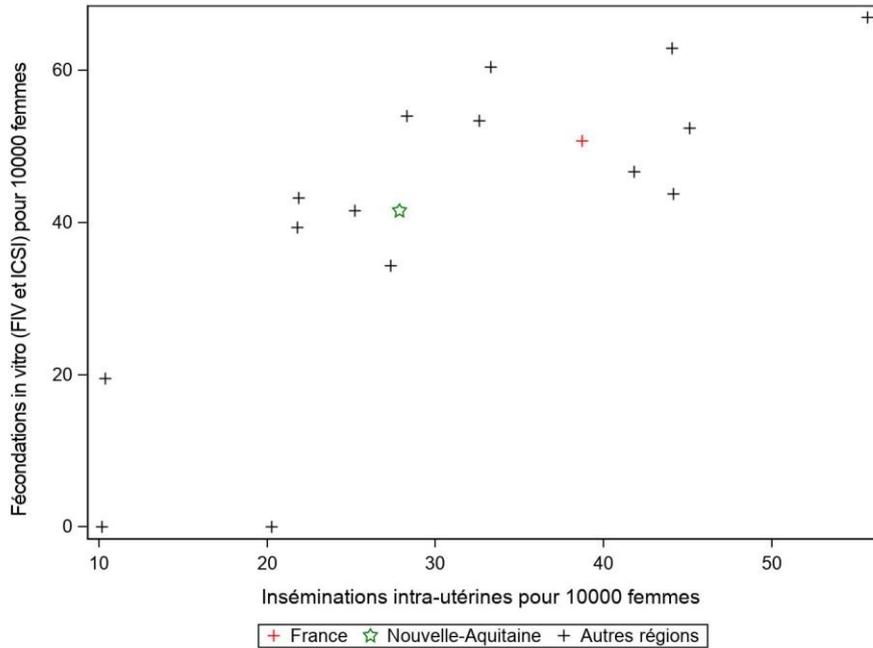
Origine géographique des patientes prises en charge

Les femmes hospitalisées pour une ponction ovocytaire en 2018 en région Nouvelle Aquitaine résidaient pour 93,2% dans la région (Tableau AMP12).

La plupart des femmes domiciliées en région Nouvelle Aquitaine et hospitalisées pour une ponction en 2018 ont été prises en charge par un centre de la région (89,5%, Tableau AMP13).

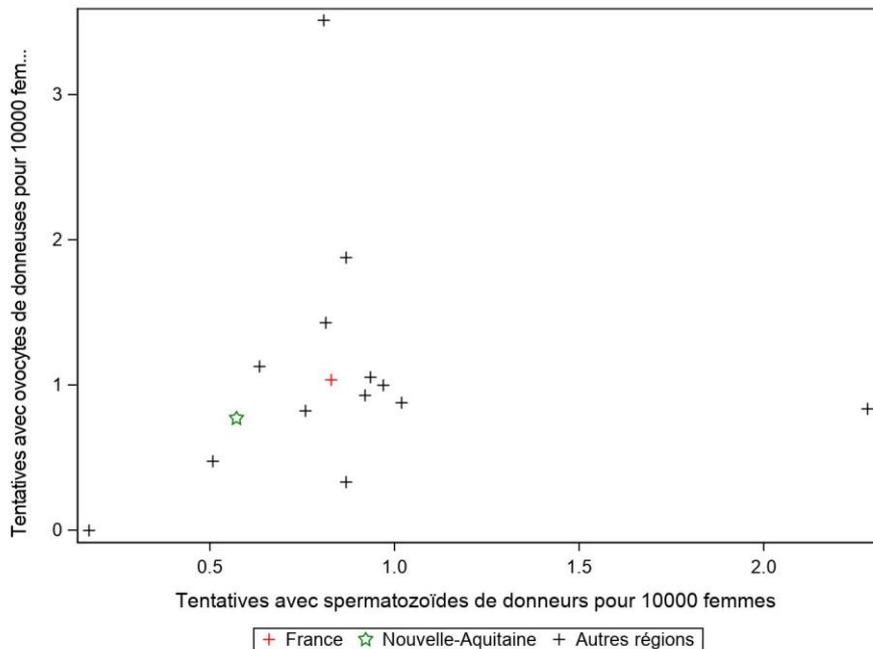
COMMENTAIRES : Nouvelle-Aquitaine

Figure AMP1 : Activités régionales d'AMP intraconjugale* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées en intraconjugal

Figure AMP2 : Activités régionales de tentatives avec don* rapportées à la population des femmes en âge de procréer



*Ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) réalisées avec don de spermatozoïdes et mises en fécondation réalisées avec ovocytes de donneuses

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP1 : Nombre de femmes en âge de procréer (18 à 45 ans) en 2018

Lieu	Nombre de femmes en âge de procréer	% national	% régional
France	11 471 154	100,0%	.
Nouvelle-Aquitaine	944 931	8,2%	100%
-Aquitaine	560 300	4,9%	59,3%
-Limousin	107 286	0,9%	11,4%
-Poitou-Charentes	277 345	2,4%	29,4%

Tableau AMP2 : Activité d'AMP déclarée en 2018 par centre

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Aquitaine	2402_2402	PERIGUEUX	CLINIQUE FRANCHEVILLE / LBM NOVABIO	X	X					
	2403B	BERGERAC	LBM NOVABIO	X						
	3302_3302	BRUGES	POLYCLINIQUE JEAN VILLAR / LBM EUROFINS BIOFFICE JEAN VILLAR	X	X					
	3303_3303	BORDEAUX	CHU CENTRE ALIENOR D'AQUITAINE / CHU PELLEGRIN	X	X	X	X	X	X	X
	3304B	LIBOURNE	LBM SYNLAB AQUITAINE LIBOURNE	X						
	4001B	DAX	LBM FORTE BIO UNILABS	X						

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Lieu	Numéro du centre	Ville	Etablissement*	IA	Fécondation in vitro (FIV ICSI TEC)	Don de sperme	Don d'ovocytes	Accueil d'embryons	Préservation de la fertilité	AMP en contexte viral
Limousin	4004B	MONT DE MARSAN	LBM EXALAB QUIRINAL	X						
	4702B	AGEN	LBM LES BIOLOGISTES ASSOCIES	X						
	6402B	BAYONNE	LBM AX BIO OCEAN	X						
	6403_6403	PAU	POLYCLINIQUE DE NAVARRE	X	X					
	6405_6405	BAYONNE	CAPIO CLINIQUE BELHARRA / LBM AX BIO OCEAN		X					
	1901B	BRIVE LA GAILLARDE	LBM BIOREZE BRIVE BERTHELOT	X						
	1902B	BRIVE-LA-GAILLARDE	LBM LEYMARIE LABRO CHAMBON	X						
Poitou-Charentes	8703_8703	LIMOGES	HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT	X	X				X	
	1602B	SOYAUX	LABORATOIRE DU CENTRE CLINICAL	X						
	1701_1701	LA ROCHELLE	CLINIQUE DU MAIL / BIO 17 LA ROCHELLE MAIL		X					
	1702B	SAINTES	LABORATOIRE CERDIBIO CHARENTES	X						
	1703B	LA ROCHELLE	BIO 17 LA ROCHELLE SAINT LOUIS	X						
	7901B	NIORT	LABORATOIRE MEDILAB GROUP	X						
	8601_8601	POITIERS	CHU DE POITIERS	X	X				X	

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

IA : Insémination artificielle ; FIV : Fécondation in vitro ; ICSI : Injection intracytoplasmique de spermatozoïdes ; TEC : Transfert d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP3 : Nombre de tentatives[1] d'AMP par centre en intraconjugal en 2018

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*					
Aquitaine	2402_2402	PERIGUEUX	CLINIQUE FRANCHEVILLE / LBM NOVABIO	149	33	117	144	.
	2403B	BERGERAC	LBM NOVABIO	45
	3302_3302	BRUGES	POLYCLINIQUE JEAN VILLAR / LBM EUROFINs BIOFFICE JEAN VILLAR	669	379	602	886	11
	3303_3303	BORDEAUX	CHU CENTRE ALIENOR D'AQUITAINE / CHU PELLEGRIN	231	265	392	514	4
	3304B	LIBOURNE	LBM SYNLAB AQUITAINE LIBOURNE	44
	4001B	DAX	LBM FORTE BIO UNILABS	52
	4004B	MONT DE MARSAN	LBM EXALAB QUIRINAL	125
	4702B	AGEN	LBM LES BIOLOGISTES ASSOCIES	86
	6402B	BAYONNE	LBM AX BIO OCEAN	207
	6403_6403	PAU	POLYCLINIQUE DE NAVARRE	178	77	432	268	.
6405_6405	BAYONNE	CAPIO CLINIQUE BELHARRA / LBM AX BIO OCEAN	0	179	174	136	2	

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Intraconjugale				
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés			
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC
Limousin	1901B	BRIVE LA GAILLARDE	LBM BIOREZE BRIVE BERTHELOT	34
	1902B	BRIVE-LA-GAILLARDE	LBM LEYMARIE LABRO CHAMBON	17
Poitou-Charentes	8703_8703	LIMOGES	HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT	125	140	315	194	1
	1602B	SOYAUX	LABORATOIRE DU CENTRE CLINICAL	158
	1701_1701	LA ROCHELLE	CLINIQUE DU MAIL / BIO 17 LA ROCHELLE MAIL	0	151	366	328	.
	1702B	SAINTES	LABORATOIRE CERDIBIO CHARENTES	15
	1703B	LA ROCHELLE	BIO 17 LA ROCHELLE SAINT LOUIS	448
	7901B	NIORT	LABORATOIRE MEDILAB GROUP	1
	8601_8601	POITIERS	CHU DE POITIERS	49	89	202	266	.
Total Région Nouvelle-Aquitaine				2633	1313	2600	2736	18

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

Tableau AMP4 : Nombre de tentatives[1] par centre pour l'activité d'AMP avec don en 2018

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme					Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés				Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC	TEC
Lieu	N°	Ville	Etablissement*								
Aquitaine	2402_2402	PERIGUEUX	CLINIQUE FRANCHEVILLE / LBM NOVABIO	0	.	2	2	.	.	.	
	2403B	BERGERAC	LBM NOVABIO	0	
	3302_3302	BRUGES	POLYCLINIQUE JEAN VILLAR / LBM EUROFINIS BIOFFICE JEAN VILLAR	8	.	1	3	.	.	.	
	3303_3303	BORDEAUX	CHU CENTRE ALIENOR D'AQUITAINE / CHU PELLEGRIN	175	.	37	16	1	73	56	8
	3304B	LIBOURNE	LBM SYNLAB AQUITAINE LIBOURNE	0
	4001B	DAX	LBM FORTE BIO UNILABS	0
	4004B	MONT DE MARSAN	LBM EXALAB QUIRINAL	0
	4702B	AGEN	LBM LES BIOLOGISTES ASSOCIES	0

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

			Don de sperme					Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
			Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés				Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
				.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC
Limousin	6402B	BAYONNE	LBM AX BIO OCEAN	0
	6403_6403	PAU	POLYCLINIQUE DE NAVARRE	3	.	8
	6405_6405	BAYONNE	CAPIO CLINIQUE BELHARRA / LBM AX BIO OCEAN	0	.	2
	1901B	BRIVE LA GAILLARDE	LBM BIOREZE BRIVE BERTHELOT	0
	1902B	BRIVE-LA-GAILLARDE	LBM LEYMARIE LABRO CHAMBON	0
	8703_8703	LIMOGES	HOPITAL DE LA MERE ET DE L'ENFANT	6	1	.	1	.	.	.

ORGANISATION TERRITORIALE DE L'OFFRE DE SOINS

				Don de sperme					Don d'ovocytes		Accueil d'embryons
				Insémination intra-utérine	Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés				Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés		Fécondation in vitro sans et avec ICSI-Transferts d'embryons congelés
					.	FIV hors ICSI	ICSI	TEC	ICSI avec ovocytes décongelés	ICSI	TEC
Poitou-Charentes	1602B	SOYAUX	LABORATOIRE DU CENTRE CLINICAL	0
	1701_1701	LA ROCHELLE	CLINIQUE DU MAIL / BIO 17 LA ROCHELLE MAIL	0	.	2
	1702B	SAINTE	LABORATOIRE CERDIBIO CHARENTES	0
	1703B	LA ROCHELLE	BIO 17 LA ROCHELLE SAINT LOUIS	4
	7901B	NIORT	LABORATOIRE MEDILAB GROUP	0
	8601_8601	POITIERS	CHU DE POITIERS	0
Total Région Nouvelle-Aquitaine				196	1	52	22	1	73	56	8

* La dénomination des établissements correspond à la situation administrative des établissements en 2018

FIV : fécondation in vitro, ICSI : injection intracytoplasmique de spermatozoïdes, TEC : transfert d'embryons congelés

[1] Nombre de cycles d'insémination artificielle, nombre de ponctions d'ovocytes, nombre de transferts d'embryons congelés

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP5 : Nombre de tentatives par nombre de femmes en âge de procréer par technique en 2018

		Nombre de tentatives pour 10 000 femmes en âge de procréer				
		France	Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Origine des gamètes	Technique					
Intraconjugale	Insémination intra-utérine	38.70	27.86	31.88	16.40	24.19
	FIV hors ICSI	17.05	13.90	16.65	13.05	8.65
	ICSI	33.30	27.52	30.64	29.36	20.48
	TEC	33.48	28.95	34.77	18.08	21.42
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.40	0.19	0.30	0.09	.
Don de sperme	Insémination intra-utérine	2.44	2.07	3.32	0.56	0.14
	FIV hors ICSI	0.10	0.01	.	0.09	.
	ICSI	0.71	0.55	0.89	.	0.07
	TEC	0.56	0.23	0.37	0.09	.
	ICSI avec ovocytes décongelés	0.01	0.01	0.02	.	.
Don d'ovocytes	FIV hors ICSI	0.01
	ICSI	1.03	0.77	1.30	.	.
	TEC	0.61	0.59	1.00	.	.
Accueil d'embryons	TEC	0.07	0.08	0.14	.	.

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

Tableau AMP6 : Nombre de tentatives[1] et nombre d'enfants nés vivants en 2018

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Origine des gamètes	Lieu	Technique				
Intraconjugale	France	Insémination intra-utérine	44393	4931	100%	100%
		FIV hors ICSI	19557	3452	100%	100%
		ICSI	38195	7004	100%	100%
		TEC	38408	8409	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	458	54	100%	100%
	Nouvelle-Aquitaine	Insémination intra-utérine	2633	337	5,93%	6,83%
		FIV hors ICSI	1313	243	6,71%	7,04%
		ICSI	2600	509	6,81%	7,27%
		TEC	2736	612	7,12%	7,28%
		ICSI avec ovocytes décongelés	18	4	3,93%	7,41%
	-Aquitaine	Insémination intra-utérine	1786	238	4,02%	4,83%
		FIV hors ICSI	933	158	4,77%	4,58%
		ICSI	1717	317	4,50%	4,53%
		TEC	1948	410	5,07%	4,88%
		ICSI avec ovocytes décongelés	17	4	3,71%	7,41%
	-Limousin	Insémination intra-utérine	176	17	0,40%	0,34%
		FIV hors ICSI	140	18	0,72%	0,52%
		ICSI	315	52	0,82%	0,74%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
		TEC	194	41	0,51%	0,49%
		ICSI avec ovocytes décongelés	1	.	0,22%	.
	-Poitou-Charentes	Insémination intra-utérine	671	82	1,51%	1,66%
		FIV hors ICSI	240	67	1,23%	1,94%
		ICSI	568	140	1,49%	2,00%
		TEC	594	161	1,55%	1,91%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don de sperme	France	Insémination intra-utérine	2794	564	100%	100%
		FIV hors ICSI	114	29	100%	100%
		ICSI	820	166	100%	100%
		TEC	641	143	100%	100%
		ICSI avec ovocytes décongelés	15	4	100%	100%
	Nouvelle-Aquitaine	Insémination intra-utérine	196	25	7,02%	4,43%
		FIV hors ICSI	1	2	0,88%	6,90%
		ICSI	52	12	6,34%	7,23%
		TEC	22	4	3,43%	2,80%
		ICSI avec ovocytes décongelés	1	.	6,67%	.
	-Aquitaine	Insémination intra-utérine	186	23	6,66%	4,08%
		ICSI	50	11	6,10%	6,63%
		TEC	21	3	3,28%	2,10%
		ICSI avec ovocytes décongelés	1	.	6,67%	.
	-Limousin	Insémination intra-utérine	6	2	0,21%	0,35%
		FIV hors ICSI	1	2	0,88%	6,90%
		TEC	1	1	0,16%	0,70%
	-Poitou-Charentes	Insémination intra-utérine	4	0	0,14%	0,00%
		ICSI	2	1	0,24%	0,60%

ACTIVITE REGIONALE DANS L'ACTIVITE NATIONALE

			Tentatives	Enfants nés vivants	Tentatives région/ Tentatives France	Enfants nés vivants région/ Enfants nés vivants France
Don d'ovocytes	France	FIV hors ICSI	13	5	100%	100%
		ICSI	1176	218	100%	100%
		TEC	703	120	100%	100%
	Nouvelle-Aquitaine	ICSI	73	20	6,21%	9,17%
		TEC	56	10	7,97%	8,33%
	-Aquitaine	ICSI	73	20	6,21%	9,17%
TEC		56	10	7,97%	8,33%	
Accueil d'embryons	France	TEC	85	21	100%	100%
	Nouvelle-Aquitaine	TEC	8	3	9,41%	14,3%
	-Aquitaine	TEC	8	3	9,41%	14,3%

[1] Tentatives : Cycles d'insémination artificielle (IIU, IIC) ; ponctions d'ovocytes dans le cadre des fécondations in vitro (FIV, ICSI) ; transferts d'embryons congelés (TEC)

Tableau AMP7 : Caractéristiques des fécondations in vitro en 2018

		France	Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Age des femmes à la ponction(1)	<30 ans	17,5%	17,3%	16,3%	14,0%	22,7%
	30-34 ans	33,0%	32,7%	31,3%	33,1%	37,0%
	35-37 ans	22,0%	21,2%	21,2%	25,0%	19,0%
	38-39 ans	12,9%	14,0%	15,0%	15,6%	9,5%
	>=40 ans	14,6%	14,9%	16,2%	12,3%	11,7%
Techniques	Part des ponctions(1) réalisées en ICSI	67,1%	67,5%	66,4%	69,1%	70,4%
	Part des ponctions(1) réalisées en culture prolongée	34,0%	9,4%	4,1%	13,8%	25,1%
Activité d'AMP avec don de gamètes et d'embryons	Part des tentatives(2) réalisées avec les spermatozoïdes d'un donneur	1,6%	1,1%	1,5%	0,3%	0,1%
	Part des tentatives(2) réalisées avec les ovocytes d'une donneuse	1,9%	1,8%	2,7%	.	.
	Part des tentatives(2) réalisées avec les embryons d'un couple donneur	0,1%	0,1%	0,2%	.	.
Prise en charge du risque viral	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VIH	0,3%	0,2%	0,3%	.	.
	Part des tentatives(1) réalisées en contexte VHB/VHC	1,3%	0,8%	1,1%	.	.

(1) : Ponctions d'ovocytes FIV ou ICSI

(2) : Ponctions d'ovocytes dans le cadre des FIV/ICSI ou transfert d'embryons congelés

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

Tableau AMP8 : Don de gamètes et accueil d'embryons en 2018

		2016	2017	2018	
Don de spermatozoïdes	Donneurs: donneurs acceptés dont le sperme a été congelé dans l'année	France	399	404	386
		Nouvelle-Aquitaine	22	24	29
		-Aquitaine	22	24	29
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0
	Receveurs: couples ayant effectué au moins une tentative d'AMP	France	1962	1961	1872
		Nouvelle-Aquitaine	97	111	119
		-Aquitaine	97	111	119
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

			2016	2017	2018
Don d'ovocytes	Donneuses: ponctions réalisées dans l'année	France	743	755	777
		Nouvelle-Aquitaine	44	41	29
		-Aquitaine	44	41	29
		-Limousin	.	0	0
		-Poitou-Charentes	.	0	0
	Receveuses: nouvelles demandes acceptées	France	989	1223	1288
		Nouvelle-Aquitaine	52	83	78
		-Aquitaine	52	83	78
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0
	Receveuses: receveuses ayant bénéficié d'un don d'ovocytes	France	1060	1069	1137
		Nouvelle-Aquitaine	60	69	68
		-Aquitaine	60	69	68
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0

ACTIVITES SPECIFIQUES : DON DE GAMETES ET D'EMBRYONS

		2016	2017	2018	
Accueil d'embryons	Couples donneurs: couples donneurs dont les embryons ont été accueillis	France	142	156	156
		Nouvelle-Aquitaine	5	8	8
		-Aquitaine	5	8	8
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0
	Couples receveurs: couples receveurs ayant bénéficié d'un accueil d'embryons	France	138	138	143
		Nouvelle-Aquitaine	4	6	6
		-Aquitaine	4	6	6
		-Limousin	0	0	0
		-Poitou-Charentes	0	0	0

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES GAMETES ET DES TISSUS GERMINAUX

Tableau AMP9 : Préservation de la fertilité : conservation de gamètes et de tissus germinaux en 2018

		France	Nouvelle-Aquitaine	Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
Spermatozoïdes	Nouvelles autoconservations (Patients)	5636	378	256	56	66
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	60838	4029	3194	695	140
Ovocytes	Nouvelles autoconservations (Patients)	1937	123	78	16	29
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	6646	259	171	49	39
Tissus testiculaires	Nouvelles autoconservations (Patients)	138	3	3	0	0
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	792	3	3	0	0
Tissus ovariens	Nouvelles autoconservations (Patients)	346	32	16	8	8
	Autoconservations au 31/12 (Patients)	3490	159	98	50	11

ACTIVITES SPECIFIQUES : CONSERVATION DES EMBRYONS

Tableau AMP10 : Conservation d'embryons au 31 décembre 2018

		Projet parental en cours		Abandon du projet parental		Défaut de réponse ou désaccord du couple		Total des embryons en cours de conservation	
		N	%	N	%	N	%	N	%
France	Embryons	186691	76.0	28103	11.4	30796	12.5	245590	100
	Couples	65354	76.5	9702	11.4	10367	12.1	85423	100
Nouvelle-Aquitaine	Embryons	10666	73.9	2319	16.1	1453	10.1	14438	100
	Couples	3846	74.0	834	16.1	516	9.9	5196	100
-Aquitaine	Embryons	7066	70.5	1990	19.9	961	9.6	10017	100
	Couples	2541	71.4	705	19.8	315	8.8	3561	100
-Limousin	Embryons	1168	67.9	251	14.6	302	17.5	1721	100
	Couples	463	66.0	106	15.1	132	18.8	701	100
-Poitou-Charentes	Embryons	2432	90.1	78	2.9	190	7.0	2700	100
	Couples	842	90.1	23	2.5	69	7.4	934	100

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP11 : Flux entrants et sortants de 2018

	Nouvelle-Aquitaine	Moyenne des régions
Flux entrants*	6,8%	8,9%
Flux sortants**	10,5%	30,5%

* Part des femmes résidant hors de la région Nouvelle-Aquitaine parmi les femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes dans la région Nouvelle-Aquitaine

** Part des femmes hospitalisées pour une ponction d'ovocytes hors de la région Nouvelle-Aquitaine parmi les femmes résidant en Nouvelle-Aquitaine

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP12 : Région de résidence des femmes hospitalisées en 2018 dans la région Nouvelle-Aquitaine pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP

Région de résidence des femmes	Femmes hospitalisées en Nouvelle-Aquitaine	Femmes hospitalisées en		
		Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
	%	%	%	%
Aquitaine	59.95	88.03	2.95	0.15
Poitou-Charentes	24.16	6.20	2.41	95.30
Limousin	9.07	0.42	75.34	.
Midi-Pyrénées	3.50	4.62	3.22	.
Centre-Val-de-Loire	2.00	0.05	14.75	1.21
Pays de la Loire	0.56	.	.	2.73
Ile-de-France	0.19	0.23	.	0.15
Guyane	0.19	0.18	0.54	.
Auvergne	0.16	0.09	0.80	.
Guadeloupe	0.09	0.09	.	0.15
Haute-Normandie	0.03	.	.	0.15
Hors France	0.03	0.05	.	.
Languedoc-Roussillon	0.03	0.05	.	.
Martinique	0.03	.	.	0.15
Total	100.00	100.00	100.00	100.00

FLUX ENTRANTS ET SORTANTS

Tableau AMP13 : Région où les femmes résidant en Nouvelle-Aquitaine ont été hospitalisées pour une ponction d'ovocytes en vue d'AMP en 2018.

Région d'hospitalisation	Femmes résidant en Nouvelle-Aquitaine	Femmes résidant en		
		Aquitaine	Limousin	Poitou-Charentes
	%	%	%	%
Aquitaine	61.53	93.61	2.53	14.30
Poitou-Charentes	18.94	0.05	.	67.13
Limousin	9.05	0.54	78.93	0.96
Pays de la Loire	3.37	0.88	.	10.03
Centre-Val-de-Loire	1.71	0.05	0.28	5.87
Midi-Pyrénées	1.47	2.02	2.25	.
Ile-de-France	1.44	1.82	1.12	0.75
Auvergne	1.29	.	12.08	.
Languedoc-Roussillon	0.81	0.79	2.53	0.21
Provence-Alpes-Côte d'Azur	0.09	0.15	.	.
Bretagne	0.09	.	.	0.32
Alsace	0.09	0.10	.	0.11
Rhône-Alpes	0.09	.	0.28	0.21
Picardie	0.03	.	.	0.11
Total	100.00	100.00	100.00	100.00